



Service Public

Fédéral

FINANCES

Exp.: TEAM REC PP SAINT-JOSSE  
BD DU JARDIN BOTANIQUE 50 BTE 3115 1000 BRUXELLESAdministration générale  
de la FiscalitéVAIDEANU IOAN-ALEXANDRU  
TURCULET LAURA MIHAELA  
AV. FRANZ GUILLAUME 45/B/1  
1140 EVEREAvertissement-extrait de rôle  
Précompte immobilier

Page : 1/6

Madame, Monsieur,

Vous possédez un ou plusieurs bien(s) immobilier(s) dans la division cadastrale **21.372 - EVERE 2** - matrice cadastrale n° **22.750**.

Exercice d'imposition	Article	NN :	NN :
2016	166791647	77.09.27-557-22	78.11.01-424-97
Rôle rendu exécutoire le 19/09/2016		Précompte immobilier brut :	783,28
Date d'envoi : 21/09/2016		Total des réductions :	0,00

Veuillez verser au plus tard le **21/11/2016** le montant total de **783,28 euros**  
 au numéro de compte IBAN : **BE83 6792 0023 8615** (BIC : PCHQBEBB)  
 avec la communication structurée : **+++016/6791/64750+++**

Catégorie	Revenu cadastral net	Index	Revenu cadastral indexé
Biens ordinaires	852,00	1,7153	1.461,00
<i>Taux d'imposition (%)</i>	<i>Quote-part dans le montant à payer</i>		<i>Réductions</i>
Région	1,2500	18,26	Néant
Agglo	12,3625	180,62	
Commune	40,0000	584,40	
<b>TOTAL</b>	<b>53,6125</b>	<b>783,28</b>	

Attention ! Nous vous invitons à lire l'information importante au verso.

Signature(s)

ORDRE DE VIREME

03

<i>Si complété à la main, n'indiquer qu'une seule MAJUSCULE ou un seul chiffre noir (ou bleu) par case</i>											
Date d'exécution souhaitée dans le futur											
*	*	*	*	*	*	7	8	3	2	1	0
Compte donneur d'ordre (IBAN)											
Nom et adresse donneur d'ordre VAIDEANU IOAN-ALEXANDRU TURCULET LAURA MIHAELA AV. FRANZ GUILLAUME 45/B/1 1140 EVERE											
Compte bénéficiaire (IBAN) B E 8 3 6 7 9 2 0 0 2 3 8 6 1 5											
BIC bénéficiaire P C H Q B E B B											
Nom et adresse bénéficiaire TEAM REC PP SAINT-JOSSE BD DU JARDIN BOTANIQUE 50 BTE 3115 1000 BRUXELLES											
Communication + + + 0 1 6 / 6 7 9 1 / 6 4 7 5 0 + + +											



## BRUXELLES FISCALITÉ

### SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

LAURA MIHAELA TURCULET  
AV. FRANZ GUILLAUME 45, B001  
1140 EVERE



DATE D'ENVOI : 20 décembre 2016

N° DE REFERENCE : 78110142497  
N° REDEVABLE : 100903868

#### Données de contact avec l'administration

Courrier postal : Bruxelles Fiscalité  
B.P. 12014, 1030 Bruxelles

Mail : info.fiscalite@sprb.brussels  
Fax : +322 430.61.00

Guichets : Lu-ve 9h-11h45 Gare du Nord, étage 1.5  
Fermeture des bureaux et guichets du 26/12 au 02/01 inclus.

#### OCTROI DE LA PRIME BE HOME DE 120 € – ANNÉE 2016

##### Vos données pour l'année 2016

Numéro de la parcelle patrimoniale	21372 C 00069 00000 B 002 P0005
Bénéficiaire identifié	LAURA MIHAELA TURCULET
Numéro de Registre National	78110142497
Adresse de domicile au 1er Janvier 2016	AV. FRANZ GUILLAUME 45, B001 1140 EVERE
Numéro de compte connu par l'administration	BE81363027333024 ✓

Madame, Monsieur,

Comme propriétaire occupant vous pourriez avoir droit à une prime BE HOME de 120 €. La base légale se trouve dans l'ordonnance portant la deuxième partie de la réforme fiscale, qui détermine que la prime BE HOME est octroyée aux titulaires d'un « droit réel » sur un bien immobilier situé en Région de Bruxelles-Capitale dans lequel ils sont domiciliés. Vous trouverez les conditions de base pour bénéficier de cette prime sur notre site internet [www.fiscalite.brussels](http://www.fiscalite.brussels).

Selon ces conditions et d'après les données en notre possession, vous avez droit à la prime BE HOME.

#### Que devez-vous faire ?

- **Veuillez vérifier l'exactitude de vos données** (voir le cadre ci-dessus).
- Si vous estimatez ne pas avoir droit à la prime ou si vos données sont erronées ou incomplètes, vous devez nous en informer **par écrit** ou sur notre site internet dans un délai de **62 jours**, à compter du 7ième jour qui suit la date d'envoi de ce courrier.
- **Si vous souhaitez accélérer le paiement de la prime**, nous vous recommandons d'utiliser le formulaire disponible sur notre site internet. Sans réaction de votre part dans le délai susmentionné, nous entamerons la procédure de versement de la prime sur le numéro du compte bancaire mentionné ci-dessus. A défaut de numéro de compte bancaire, le paiement de la prime sera exécuté par l'envoi d'un chèque circulaire au nom du bénéficiaire.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dirk De Smedt

Directeur général

\* Pour toute modification du numéro de compte bancaire qui ne nous serait pas communiquée via notre site web, veuillez nous fournir une copie du recto et du verso de la carte d'identité du bénéficiaire indiqué ci-dessus et une copie recto-verso de la carte bancaire.

Protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel : Bruxelles Fiscalité gère vos données conformément aux législations en vigueur. Vos données sont exclusivement recueillies et traitées dans le but d'appliquer la législation par Bruxelles Fiscalité. Vous avez le droit de vérifier l'exactitude de vos données personnelles et faire corriger les éventuelles erreurs sans frais, si nécessaire. Des informations supplémentaires vous sont fournies dans la salle des guichets de Bruxelles Fiscalité et à l'adresse suivante : <http://fiscalite.brussels/vie-privee>.

« Bruxelles Fiscalité » est la dénomination par laquelle l'Administration de la Fiscalité Régionale du Service Public Régional de Bruxelles est désignée ».